

## Délégué à la veille européenne et internationale– H/F

<p><b>Entité concernée :</b> Direction des affaires réglementaires, européennes et internationales</p> <p><b>Position hiérarchique dans l'organisation :</b> rattaché hiérarchiquement au directeur des affaires réglementaires, européennes et internationales</p> <p><b>Statut à l'embauche :</b> Cadre C3 selon la classification EPSF</p> <p><b>Statut de recrutement :</b> Ingénieur ou juriste (ou équivalent), cadre avec expérience secteur industrie ou détaché SNCF/RATP ou Corps d'état</p> <p><b>Encadrement :</b> Oui (1 collaborateur)</p>
--

### Mission générale

Le délégué à la veille européenne et internationale assure un rôle de vigie active pour le compte de l'EPSF et au service des missions de l'établissement, notamment de la sécurité et de l'interopérabilité. À cet effet, il est dégagé de manière générale des contraintes de calendrier attachées aux activités réglementaires. Il dispose d'une grande latitude notamment pour ce qui concerne les déplacements de manière à lui permettre de tisser des liens, d'influer et de récupérer des informations stratégiques. Il rapporte au directeur en continu, et au niveau de la direction générale, en appui du directeur, périodiquement. Il pourra être assisté par un chargé d'affaires.

### \* Les activités

Assurer une fonction de lobbying général sur les sujets ferroviaires en Europe et à l'international. Cette fonction repose sur les aspects suivants :

- S'approprier en permanence le cadre réglementaire ferroviaire (européen et français), en comprendre la logique, le sens, l'esprit, les interactions/articulations, et les évolutions prévisibles.
- Être présent auprès des instances et organisations à vocation normative : CEN/CENELEC, UIC, etc. Pour le volet français, se coordonner avec la division Expertise Technique concernant les relations avec le BNF (bureau de normalisation ferroviaire).
- Comprendre les enjeux et les positionnements des différents Etats-Membres et acteurs professionnels (associations représentatives) vis-à-vis des évolutions réglementaires et normatives, et plus généralement de leurs enjeux généraux ayant une influence sur leur positionnement en matière de sécurité et d'interopérabilité ferroviaire. Assurer une veille active sur les pratiques ferroviaires des différents Etats-Membres de l'UE, et proposer et faire réaliser les études comparatives nécessaires (benchmarks). Mener les démarches nécessaires pour aider à la compréhension.

- Être en relation confiante avec le secteur français, notamment via ses organisations professionnelles et représentatives (UTP, AFRA, FIF, AFWP, Fer de France, etc), ainsi qu'avec le BNF.
- Prendre en compte les conclusions des groupes miroirs avec le secteur, ainsi que la posture et les enjeux du ministère.
- Contribuer tant que de besoins à la préparation des propositions de posture et de positionnement en vue de la participation des experts de l'EPSF aux travaux réglementaires nationaux en comprenant et en prenant en compte par anticipation les enjeux potentiels pour chaque partie.
- Contribuer en tant que de besoins à la préparation des échanges de travail avec le secteur et/ou avec les autorités réglementaires : ERA et ministère, en apportant l'éclairage issu des échanges et des liens qu'il a tissés.
- Proposer au directeur, des propositions des positionnements stratégiques : notamment en anticipant des thèmes de réflexions pour lesquels l'EPSF pourrait être force de proposition.
- Prendre en charge, sur demande du directeur, le pilotage de certaines réflexions stratégiques amont, ou des démarches d'échanges et de compréhension mutuelle vis à vis des partenaires européens.
- Assister le directeur en lui préparant des positionnements sur certains sujets en vue de réunions de haut niveau : réseau européen des ANS, « groupes d'experts », comités RISC (Railway Interoperability and Safety Comitee), conseil d'administration de l'ERA, etc.
- Défendre les positions définies par l'EPSF en toutes occasions.
- Préparer ou piloter la préparation des accords internationaux de toutes natures concernant l'EPSF, notamment les accords avec les autres ANS. En suivre la mise en œuvre.
- Collaborer avec le délégué animation-communication technique et réglementaire, en appui de l'activité d'animation interne et externe.

*\*Des activités complémentaires peuvent être confiées par le responsable selon les compétences du collaborateur et les besoins du service.*

## Les compétences

- Connaissances techniques attendues
  - Maîtrise du dispositif réglementaire ferroviaire français et européen (et international en tant que de besoin)
  - Aptitude à la réflexion stratégique et au sens tactique
  - Maîtrise de la gestion de projets immatériels en milieu complexe appréciée

➤ Pré requis généraux

- Curiosité, entengens, écoute
- Capacité à convaincre en développant des arguments étayés
- Capacité à exposer clairement en s'adaptant aux préoccupations et arguments de ses interlocuteurs
- Capacité de synthèse et de prise de hauteur
- Aptitude à lire/écrire, converser et négocier/argumenter en anglais. Niveau C2 souhaité, C1 a minima

**Les conditions particulières d'exercice**

Déplacements très fréquents en France et à l'étranger